



RAPPORT ANNUEL 2019-2020 DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT



ÉCOLE DES VIEUX-MOULINS
ET SAINT-MODESTE

École des Vieux-Moulins et Saint-Modeste

*« Le conseil d'établissement prépare et adopte
un rapport annuel contenant un bilan de ses activités
et en transmet une copie à la commission scolaire »*

(Réf. : L. I. P. article 82)

Julie Mailloux _____

Signature du président

Le 22 juin 2020

Date de l'adoption par le CÉ

TABLE DES MATIÈRES

MOT DE PRÉSENTATION DU PRÉSIDENT

PORTRAIT DE L'ÉTABLISSEMENT

1. COMPOSITION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT	5
2. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE	6
3. PROJET ÉDUCATIF, PLAN DE RÉUSSITE, CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE ..	6
4. DOSSIERS D'ORDRE GÉNÉRAL.....	7
5. SERVICES ÉDUCATIFS.....	8
6. RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES	8
7. AUTRES	9
8. PROSPECTIVES POUR L'ANNÉE À VENIR	9
9. COMMENTAIRES GÉNÉRAUX (RECOMMANDATIONS, SUGGESTIONS, REMERCIEMENTS)	10
10. MODALITÉS DE REDDITION DE COMPTES À LA COMMUNAUTÉ.....	10
11. ANNEXES.....	11

Dans ce document, le genre masculin est utilisé comme générique, dans le seul but d'alléger le texte.

MOT DE PRÉSENTATION ET FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE SCOLAIRE

Une autre année tire à sa fin. Pour le conseil d'établissement 2019-2020, ce fut une année enrichissante et de collaboration qui a eu un impact significatif et durable au sein de nos écoles. Il me fait plaisir de vous présenter le rapport annuel du conseil d'établissement.

En somme, nous avons tenu quatre rencontres au cours de l'année scolaire 2019-2020. Une rencontre a été annulée en raison de la pandémie. Plusieurs points importants ont été traités.

Le travail d'équipe réalisé cette année a permis de rendre plus vivante et agréable la vie dans nos deux écoles pour le bénéfice de tous les élèves qui les fréquentent. Nos enfants bénéficient encore une fois d'un accompagnement professionnel de la part de tout le personnel de nos établissements. De plus, de nombreuses activités ont été réalisées durant toute l'année, tant sur le plan culturel que sportif. Ainsi, nous favorisons le développement global de nos jeunes.

Je félicite les membres du conseil pour leur belle implication et les remercie de leur participation à chacune des rencontres.

En terminant, les pages qui suivent feront état des différents mandats réalisés par le conseil en cours d'année et par tout le personnel qui gravite autour de nos enfants.

Au plaisir de relever de nouveaux défis avec vous l'an prochain.

Mme Édith, directrice

PORTRAIT DE L'ÉTABLISSEMENT

Président du conseil d'établissement

Nom de la présidente
Mme Julie Mailloux

Nom de la directrice
Mme Édith Michaud

Commissaires

Mme Nadia Tardif

Nombre d'élèves

300 élèves

Membres du conseil d'établissement :

Nom des parents :

Mme Mélanie Tardif
Mme Lisa-Marie Imbeault
Mme Annie Charette
Mme Nadine Thériault
Mme Christine Dubé
Mme Julie Mailloux

Nom des enseignantes :

Mme Camille Gendron
Mme Laura Potvin
M Jean Bellefleur

Nom du personnel de soutien : Mme Isabelle Morin

Nom du personnel du service de garde : Mme Nadia Leblond

Nom du professionnel : Mme Pascale Contreras-Paradis

Nom des représentants de la communauté : Aucun

Nom des élèves (secondaire) : Aucun

Valeurs du projet éducatif

- Respect et bienveillance
- Persévérance
- Engagement

Programmes et projets offerts

- Service de garde
- Trois options au secondaire : art de la scène, sport et techno

Particularités de l'établissement

- École verte Bruntland,
- Ateliers « Vers le Pacifique », sur la cyberintimidation ainsi qu'ateliers « Frimousse » pour le préscolaire St-Modeste et des Vieux-Moulins
- Projets entrepreneuriaux

1. COMPOSITION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

(L.I.P. articles 45, 47, 55, 68, 102, 103)

Indiquez par un (X) l'énoncé approprié.			
1.1	Combien de parents ont assisté à l'assemblée générale annuelle tenue au cours du mois de septembre (art. 47) ?	<input checked="" type="checkbox"/> 1 à 10 <input type="checkbox"/> 11 à 25 <input type="checkbox"/> 26 à 50 <input type="checkbox"/> 51 à 100 <input type="checkbox"/> 100 et plus	
1.2	L'assemblée générale était la seule activité au programme de la soirée.	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
1.2.1	Si non, indiquez le type d'activité qui s'est tenu avant ou après l'élection.		
1.3	Votre conseil d'établissement est constitué de combien de membres (art. 102) ?(facultatif) (Total)		
1.3.1	Nombre de représentants des parents.	6	
1.3.2	Nombre de représentants des enseignants.	3	
1.3.3	Nombre de représentants du personnel de soutien.	2	
1.3.4	Nombre de représentants du personnel professionnel.	1	
1.3.5	Nombre de représentants de la communauté.	0	
1.3.6	Nombre de représentants des élèves.	0	
1.4	Avez-vous invité un commissaire à participer aux séances du conseil d'établissement (art. 45) ?	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	
	Des personnes ressources ?	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	
1.4.1	Si oui, le commissaire a participé aux rencontres du conseil d'établissement :		
	<input type="checkbox"/> Régulièrement	<input type="checkbox"/> À l'occasion	<input checked="" type="checkbox"/> Jamais
	Commentaires : Sur demande.		
1.5	Avez-vous eu des démissions eu cours d'années (art. 55) ?	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	
	Si oui, précisez le nombre (Nb) et s'ils ont été remplacés.	Nb	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
1.5.1	Démissions chez les parents.		Oui Non
1.5.2	Démissions chez les enseignants.		Oui Non
1.5.3	Démissions chez le personnel de soutien.		Oui Non
1.5.4	Démissions chez le personnel professionnel.		Oui Non
1.5.5	Démissions chez les représentants de la communauté.		Oui Non
1.5.6	Démissions chez les élèves.		Oui Non

1.6	Y-a-t-il eu du public aux rencontres du conseil d'établissement (art. 68) ?			
	Cochez			
1.6.1	Des parents	<input type="checkbox"/> Régulièrement	<input type="checkbox"/> À l'occasion	<input checked="" type="checkbox"/> Jamais
1.6.2	Du personnel de l'école	<input type="checkbox"/> Régulièrement	<input type="checkbox"/> À l'occasion	<input checked="" type="checkbox"/> Jamais
1.6.3	Autres précisez :	<input type="checkbox"/> Régulièrement	<input type="checkbox"/> À l'occasion	<input checked="" type="checkbox"/> Jamais

2. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE

(L.I.P. articles 61, 69)

Indiquez par un (X) l'énoncé approprié.		
2.1	Le conseil d'établissement s'est doté de règles écrites de régie interne.	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
2.2	Combien de rencontres régulières avez-vous tenues cette année ?	4 (nombre)
2.3	Inscrivez ici la liste des dates des rencontres du conseil. <ul style="list-style-type: none">• 15 octobre 2019• 26 novembre 2019• 28 janvier 2020• 21 avril 2020 (annulée en raison de la pandémie)• 22 juin 2020	

3. PROJET ÉDUCATIF, PLAN D'ACTION

(L.I.P. articles 36, 37, 74, 75, 82, 83, 109, 109.1, 209.2)

Indiquez par un (X) l'énoncé approprié.		
Projet éducatif		
3.1	L'école a un projet éducatif écrit et il a été adopté par le conseil d'établissement (art. 74).	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
3.2	Le conseil d'établissement a vu à la réalisation du plan d'action.	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
3.3	Le conseil d'établissement a procédé à l'évaluation du plan d'action.	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
3.3.1	Si non, quand est-ce prévu ? Actualisation du nouveau plan d'action.	
3.4	Aux fins de 3.1, 3.2 et 3.3, le conseil d'établissement s'est assuré de la participation des personnes intéressées (art.74).	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

N. B. La Loi sur l'instruction publique (L. R. Q., c. I – 13.3) précise l'implication du conseil d'établissement dans un certain nombre d'aspects touchant l'organisation de l'école. Chacun de ces aspects n'a pas à être repris chaque année. Une fois convenue, l'organisation est maintenue jusqu'à ce qu'un changement soit requis. L'ensemble des points concernés devrait être tenu sur un cycle de quelques années à déterminer dans le plan de travail du conseil d'établissement.

4. DOSSIERS D'ORDRE GÉNÉRAL

(L.I.P. articles 76, 77.1, 78, 79, 110, 110.1, 110.4, 110.5)

Indiquez par un (X) l'énoncé approprié.		
4.1	Le conseil d'établissement a approuvé les règles de conduite des élèves et des mesures de sécurité proposées par le directeur de l'école (art. 76).	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
4.2	Le conseil d'établissement a été consulté sur la modification ou la révocation de l'acte d'établissement. (art. 79, 110.1).	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
4.3	Le conseil d'établissement a été consulté sur les critères de sélection du directeur de l'école (art. 79, 110.5).	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
4.4	Le conseil d'établissement a donné un ou des avis à la commission scolaire sur des questions ou sujets relatifs à la bonne marche de l'école ou à une meilleure organisation des services dispensés par la commission scolaire (art. 78, 110).	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Liste des objets sur lesquels le conseil d'établissement a donné son avis : Organisation scolaire 2020-2021 Acte d'établissement Plan triennal Projet de construction et d'amélioration de l'école St-Modeste		
4.5	Le conseil d'établissement a établi , sur la base de la proposition du directeur de l'école et de la politique de la commission scolaire, les principes d'encadrement des coûts des documents et du matériel didactique ou autres non couverts par le droit à la gratuité scolaire. (Article 77.1, 110.4)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
4.6	Commentaires si vous désirez expliquer les éléments de cette section: En juin 2020, une résolution a été adoptée afin de donner des balises sur le coût des achats pour les cahiers d'activités. Cette résolution est valide pour 3 ans.	

5. SERVICES ÉDUCATIFS

(L.I.P. articles 77.1, 84, 85, 86, 87, 88, 93.13.4°, 96.13.4°, 96.15, 96.15.4°, 110.2)

Indiquez par un (X) l'énoncé approprié.		
5.1	Le conseil d'établissement a approuvé les modalités d'application du Régime pédagogique proposées par le directeur de l'école (art. 84, 110.2).	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
	Le conseil d'établissement a approuvé la mise en œuvre des quatre programmes des services complémentaires et particuliers prévus au Régime pédagogique (art. 88, 110.2).	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
5.3	Le conseil d'établissement a approuvé le temps alloué à chaque matière (art. 86).	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
5.4	Le conseil d'établissement a approuvé la liste des fournitures scolaires proposée par le directeur (art. 77.1).	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
5.7	Le conseil d'établissement a été consulté sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique (art. 96.13.4° et 96.15).	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
5.8	Le conseil d'établissement a été informé des normes et modalités d'évaluation des apprentissages des élèves (art. 96.13.4°).	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
5.9	Le conseil d'établissement a été informé des règles relatives au classement des élèves et au passage d'un cycle à l'autre (art. 93.13.4°).	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
5.10	Le conseil d'établissement a approuvé la programmation des activités éducatives qui nécessitent un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidiennes des élèves ou un déplacement à l'extérieur des locaux de l'école (art.87).	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
5.10	Le conseil d'établissement a été consulté sur les modalités de communication (bulletin, bilan) ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire des élèves (art. 96.15.4°).	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

6. RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES

(L.I.P. articles 66, 93, 94, 95, 96.22, 96.24, 110.4)

Indiquez par un (X) l'énoncé approprié.		
6.1	Le conseil d'établissement a approuvé l'utilisation des locaux (art. 93).	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
6.2	Le conseil d'établissement a sollicité ou reçu des dons, legs, subventions ou contributions, il en a surveillé l'administration (art. 94, 110.4).	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
	6.2.1	Précisez la nature des dons :
6.3	Le conseil d'établissement a adopté son budget annuel de fonctionnement et a vu à son administration (art. 66). Juin 2020	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

6.4	Le conseil d'établissement a adopté le budget annuel de l'école (art. 95, 96.24).		<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
6.4.1	Au cours de l'année scolaire, le conseil d'établissement a été informé de l'évolution de l'administration du budget de l'école effectuée par le directeur.		<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
6.5	Le conseil d'établissement a été consulté sur les besoins de l'école relatifs aux biens et services et aux locaux (Art. 96.22)		<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

7. AUTRES

(L.I.P. articles 90, 91, 96. 96.1, 110.3)

Indiquez par un (X) l'énoncé approprié.		
7.1	Le conseil d'établissement a organisé des services extrascolaires (art. 90, 110.3).	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
7.2	Le conseil d'établissement, dans le cadre de l'article 90 de la L. I. P., a conclu un contrat au nom de la commission scolaire, après lui avoir soumis le projet (art. 91, 110.3).	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
7.3	Le conseil d'établissement a formé un organisme de participation des parents (art. 96, 96.1).	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
7.3.1	Si oui, décrivez les activités principales réalisées par cet organisme :	
	<ul style="list-style-type: none"> • Levée de fonds • Collations santé • Diverses activités durant les moments clés de l'année 	

8. PROSPECTIVES POUR L'ANNÉE À VENIR

8.1	Quels sont vos projets pour l'année à venir (dossiers prioritaires, plan de travail, etc.) ? Précisez :
	- Mettre à jour le site Internet des écoles.

9. COMMENTAIRES GÉNÉRAUX (RECOMMANDATIONS, SUGGESTIONS, REMERCIEMENTS)

9.1	Commentaires :
	<p>RECOMMANDATIONS</p> <ul style="list-style-type: none">✚ Favoriser la communication entre les intervenants✚ Favoriser la représentation au comité de parents✚ Favoriser l'implication des parents dans la réussite scolaire de leur enfant. <p>Merci aux enseignants et à tout le personnel pour l'excellent travail et leur dévouement pour la réussite de nos jeunes.</p> <p>Merci aux bénévoles qui s'impliquent au niveau du conseil d'établissement, de l'OPP et de tous les autres comités.</p> <p>Bravo pour tous les projets qui amènent les élèves à se réaliser, à se dépasser et à grandir.</p> <p>Bon été à tous.</p>

10. MODALITÉS DE REDDITION DE COMPTES À LA COMMUNAUTÉ

10.1	Chaque année, le conseil d'établissement informe les parents et la communauté, de ses services et rend compte de leur qualité. Il informe également de son projet éducatif et de l'évaluation de la réalisation du plan de réussite. (Art. 83, 110.3.1) Expliquez comment.
	<ul style="list-style-type: none">• <i>Les calendriers du mois.</i>